



LES ENFANTS DE LA RUE



*Programme d'éducation
des enfants en situation difficile*

Enfants de la rue, enfants travailleurs..

Même aux plus démunis,
l'accès à l'éducation

Juin 1999



Redonnons leur l'espoir ...



Une enfance bafouée

"Toute personne a droit à l'éducation"

Déclaration universelle
des droits de l'homme
1948

"L'enfant a droit à l'éducation fondamentale gratuite et obligatoire"

Déclaration universelle
des droits de l'enfant
1959

"Les pauvres, les enfants des rues, les enfants qui travaillent, ne doivent subir aucune discrimination dans l'accès aux formations"

Déclaration mondiale sur
l'éducation pour tous
1990

Et pourtant,

★ *Plus de 100 millions d'enfants survivent dans le dénuement et la détresse*

★ *Au moins 120 millions d'enfants (de 5 à 14 ans) dans le monde sont exploités au travail. Nombreux sont ceux qui travaillent dans des emplois dangereux où ils sont exposés à des risques d'accidents graves*

★ *Des milliers d'enfants participent aux conflits armés, en sont victimes ou en subissent les conséquences*

★ *Beaucoup d'autres sont soumis aux trafics et abus sexuels*

★ *D'autres encore sont exploités dans le trafic des drogues illicites*

Des enfants exclus de l'éducation

Le temps de l'enfance est synonyme d'amour parental, de protection familiale, de joie des premières découvertes, d'univers ludiques, d'apprentissage d'une vie harmonieuse en société. Pourtant, pour des milliers d'enfants à travers le monde ce temps-là n'est ou ne sera qu'un triste et sombre souvenir, qu'il leur faudra essayer d'atténuer ou effacer, souvent en vain, une fois devenus adultes.

Les enfants de la rue et les enfants travailleurs vivent trop souvent dans des conditions déplorables et sont l'objet d'abus de toutes sortes. Ils sont nombreux à souffrir de maladies diverses en raison de leurs conditions de vie déplorables. Beaucoup d'entre eux fréquentent peu ou ne fréquentent plus l'école. Devenus adultes, ils seront analphabètes ou illettrés s'ils survivent à la faim, à la soif, aux travaux dangereux et mal rémunérés, à la prostitution, aux abus sexuels, aux endémies, à l'exclusion sociale, aux harassements de la police, aux tracasseries de la justice, à la prison, aux drogues destructrices et bon marché, au travail domestique transformé en esclavage...

*Ils ne connaissent pas les vraies joies de l'enfance et de la jeunesse. Quasiment oubliés dans les budgets nationaux, ce sont des organisations de la société civile, des institutions religieuses et des personnes de bonne volonté qui subviennent à leurs besoins urgents de survie : nourriture, centre d'accueil ou d'écoute, vêtement, santé, soutien juridique, conseil sanitaire, protection contre la violence, la répression imméritée et les abus divers au nom de la loi et de l'ordre. Plus grave encore pour leur avenir, **ils n'accèdent pas facilement à l'école.***

Pourtant, l'éducation est un droit individuel reconnu par toutes les nations. Ce droit fondamental, la communauté internationale l'a rappelé à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande, mars 1990) : *"Il y a plus de quarante ans, les nations du monde affirmaient, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme que "toute personne a droit à l'éducation" (...)"*. (En conséquence), *"Tous les enfants, tous les adolescents et tous les adultes devraient avoir accès à l'éducation fondamentale. Il faut s'attacher activement à éliminer les disparités éducatives qui peuvent exister au détriment de certains groupes. Les pauvres, les enfants des rues et les enfants qui travaillent (...) ne doivent subir aucune discrimination dans l'accès aux formations"*. (Déclaration de Jomtien, article 3)

L'éducation est indispensable si l'on veut aider ces enfants à sortir du cycle infernal que constituent la pauvreté, la survie dans la rue ou le travail de servitude et l'ignorance.

L'engagement de l'UNESCO auprès des enfants exclus de l'éducation

A la Conférence de Jomtien (Thaïlande, 1990), l'UNESCO s'est vu confier la responsabilité de veiller à ce que ses Etats membres s'attachent activement à éliminer les disparités éducatives qui peuvent exister au détriment de certains groupes : les pauvres, les enfants des rues et les enfants qui travaillent.

A la suite de cette Conférence, l'UNESCO a élaboré et mis en œuvre en 1992, avec la collaboration de l'UNICEF, un **Programme d'Education en faveur de ces enfants** pour répondre au souhait exprimé par la communauté internationale en matière d'éducation pour tous.

Ce Programme vise donc à répondre, le plus directement et concrètement possible, aux besoins éducatifs des enfants ainsi qu'aux besoins professionnels des partenaires en action sur le terrain : les éducateurs des rues, les responsables de la justice et de l'ordre public, les psychologues spécialisés dans l'aide aux enfants en situation difficile, les travailleurs sociaux en général. Parmi les multiples services offerts aux enfants par la société civile, l'éducation et la formation professionnelle paraissent être les plus difficiles à mettre en place, à gérer et à financer au sein des projets de réhabilitation. En effet,

Comment réussir à intégrer durablement un enfant désespéré et en rupture sociale dans un processus éducatif et de formation ?

Comment le maintenir jusqu'au bout dans un cycle d'éducation formelle ou non formelle ?

Quelles formes et quel contenu d'enseignement lui proposer ?

Comment, au sein des communautés à risque, empêcher les enfants – par l'éducation - d'aller vivre dans la rue ?

Comment, au bout du processus éducatif, aider les enfants à s'insérer dans la société ?

Comment éviter qu'ils ne retombent dans le désespoir ?

Ce sont là quelques-unes des questions qui préoccupent ceux qui s'intéressent au problème de ces enfants, et autour desquelles l'UNESCO organise ses interventions.

Les principaux domaines d'action du programme

Sensibilisation du public

✓ *aux droits de ces enfants ainsi qu'à leurs besoins éducatifs particuliers...*

Production et diffusion de divers supports d'information

Collaboration technique avec les professionnels de terrain

✓ *pour développer, ou renforcer, leurs compétences professionnelles afin de faciliter l'accès du plus grand nombre possible d'enfants et d'adolescents à une éducation de base et à des formations de qualité...*

Collaboration avec les éducateurs d'enfants et d'adolescents de la rue, les travailleurs sociaux et spécialistes en matière de lutte contre l'exclusion sociale ou la marginalisation des enfants et des jeunes

Développement des relations de partenariat et mobilisation de ressources financières publiques et privées

✓ *pour une plus grande efficacité des actions à mener et afin de satisfaire aux besoins éducatifs urgents de ces enfants...*

Institutions privées et publiques, nationales et internationales /Système des Nations Unies: l'UNICEF, le PAM, le BIT, le FNUAP, l'ONUSIDA...

Mobilisation pour une mise en œuvre concrète de la volonté politique des Etats membres

✓ *pour rendre durables les actions entreprises et pour aider à éliminer les causes réelles du phénomène des enfants de la rue...*

Mise en œuvre de projets pilotes impliquant la collaboration entre, d'une part, les départements ministériels et leurs institutions concernées et, d'autre part, les organisations privées.



Les objectifs du Programme

Le Programme vise à répondre à trois sortes de besoins éducatifs :

1. Les besoins éducatifs prioritaires des enfants

- Socialisation, éducation fondamentale, formation professionnelle;
- Fournitures, matériels pédagogiques et d'apprentissage;
- Conditions permissives de l'éducation, de la formation et de leur succès - sécurité physique, liberté et quiétude (protection contre les tracasseries et les harassements exercés au nom de la loi et de l'ordre public);
- Locaux et moyens spéciaux nécessaires aux enseignements et aux formations professionnelles ainsi qu'à la protection des fournitures et des matériels d'éducation et d'apprentissage.

Actions possibles

- ✓ Identifier des projets en activité sur le terrain, pouvant satisfaire les besoins éducatifs des enfants, collaborer avec eux et leur offrir des soutiens appropriés;
- ✓ Faciliter la production et/ou l'acquisition de matériels pédagogiques et d'apprentissage;
- ✓ Soutenir l'élaboration de programmes et de méthodes d'éducation;
- ✓ Promouvoir et faciliter la coopération entre les éducateurs, les travailleurs sociaux et les responsables de la loi et de l'ordre par des ateliers de formation professionnelle;
- ✓ Sensibiliser le public.

2. Les besoins des éducateurs de rue

- Formation initiale ou continue (psychologie et pédagogie des enfants des rues et des enfants travailleurs);
- Matériels pédagogiques;
- Echanges d'expériences entre éducateurs d'autres pays et d'autres régions;
- Connaissance qualitative et quantitative des situations nationales;
- Reconnaissance par l'Etat et les autorités locales.

Actions possibles

- ✓ Etudier les situations nationales en coopération avec les partenaires de terrain;
- ✓ Faire recenser les enfants des rues et des enfants travailleurs dans les pays;
- ✓ Organiser ou soutenir des ateliers régionaux de formation pédagogique;
- ✓ Produire ou soutenir la production de matériel pédagogique;
- ✓ Publier et diffuser, au niveau national et international, des documents d'informations professionnelles ;
- ✓ Organiser des rencontres d'échange d'expériences entre les éducateurs, les travailleurs sociaux et les responsables de la loi (avocats, juges) et de l'ordre public (police).



3. Les besoins éducatifs des projets sur le terrain

- Reconnaissance par l'Etat, les bailleurs de fonds et le public;
- Dotation en ressources financières suffisantes (sécurité du financement des programmes d'éducation);
- Formation ou perfectionnement professionnel des personnels des centres de réhabilitation (prévention de la fuite des enfants vers la rue);
- Formation des éducateurs communautaires (prévention du départ des enfants des quartiers pauvres vers les rues);
- Formation professionnelle pour la gestion et l'administration des centres;
- Formation ou perfectionnement des travailleurs sociaux (actions auprès des familles pour la prévention du départ des enfants vers la rue);
- Collaboration entre les éducateurs et les autres groupes d'intervenants dans le domaine (travailleurs sociaux, magistrats, avocats, juges d'enfants; police, etc.).

Actions possibles

- ✓ Informer le public par les mass media, des publications et des films vidéo;
- ✓ Susciter la création de mécanismes de collaboration entre les projets, les ONG et l'Etat; établir des réseaux régionaux d'échange d'informations;
- ✓ Susciter dans les pays l'organisation d'événements spéciaux au profit des enfants;
- ✓ Sensibiliser les gouvernements et les bailleurs de fonds;
- ✓ Organiser des ateliers spécialisés de formation professionnelle pour la formation ou le perfectionnement des administrateurs et des gestionnaires de projet;
- ✓ Soutenir la construction de locaux spéciaux appropriés aux besoins des enfants et des éducateurs.

Un défi Majeur : éradiquer l'exclusion des enfants par la volonté politique des États

Depuis 1993, l'intervention de l'UNESCO en faveur des enfants de la rue dans les États membres a consisté à financer les besoins éducatifs des enfants au sein de projets de réhabilitation et d'éducation mis en place sur le terrain par des organisations non gouvernementales.

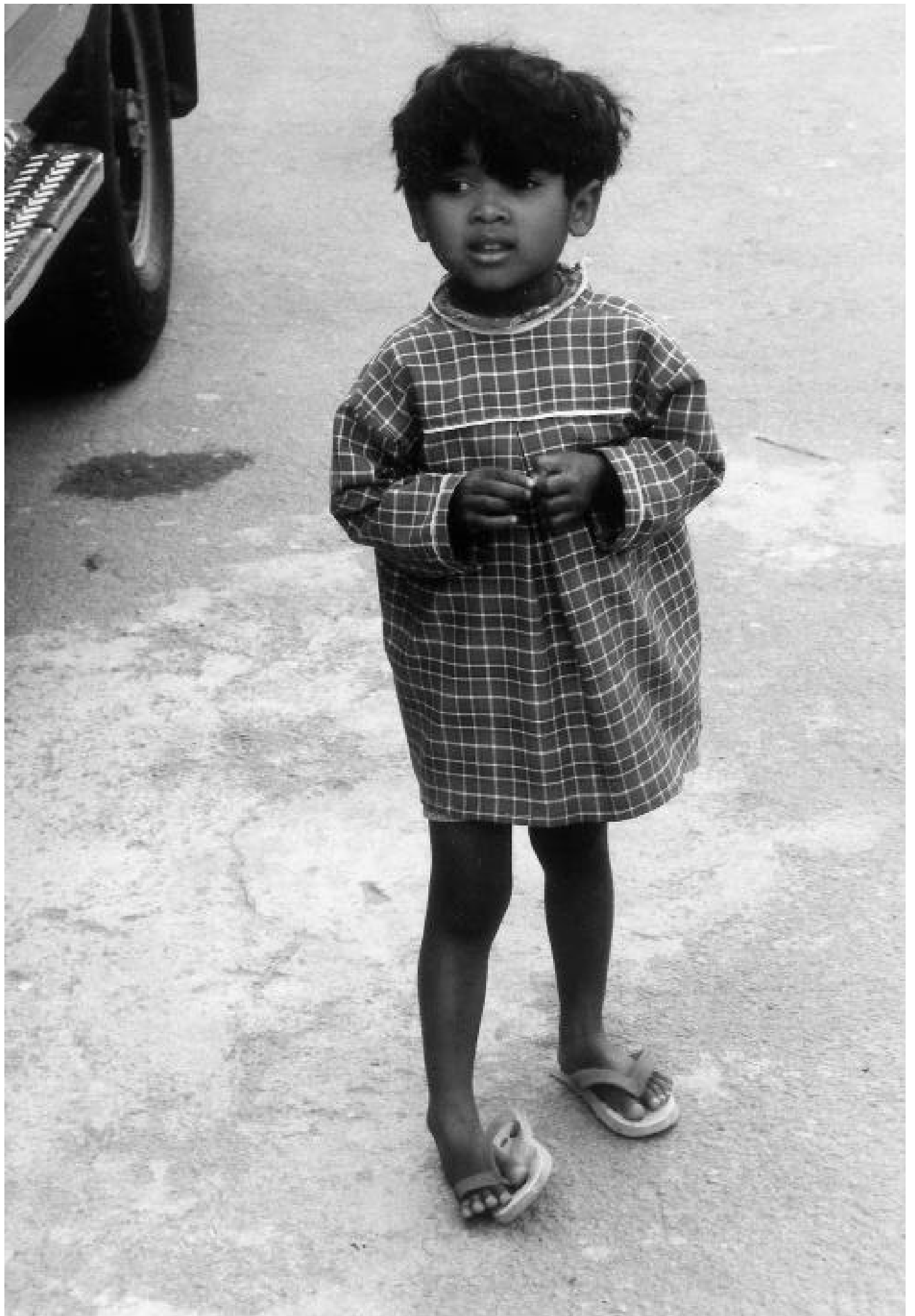
Ces organisations, engagées aux côtés des enfants de la rue, font un travail essentiel et remarquable mais, face au développement sans cesse croissant du phénomène d'exclusion sociale et d'exploitation des enfants dans le monde, il ne fait aucun doute que sans la volonté politique des États, nul ne peut prétendre résoudre ce problème qui est assurément indissociable du fonctionnement de la "fabrique" des sociétés. C'est donc dans *l'Etat* que se trouvent les solutions radicales au problème d'exclusion sociale des enfants.

C'est pour cela que depuis 1995, l'UNESCO s'efforce de promouvoir la **volonté politique de ses États membres** en vue de leur engagement concret dans la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et des jeunes au moyen de l'éducation, d'où le lancement de projets pilotes capables de créer une synergie entre les efforts individuels et la volonté politique.

*Les objectifs de ces projets comprennent, d'une part **la prise en compte aussi complète que possible des besoins essentiels – éducatifs et vitaux – des enfants et, d'autre part, la promotion de partenariats nationaux incarnés dans des groupes locaux de travail au sein desquels la responsabilité la plus importante reviendra à l'Etat.** Cette alliance se noue donc dans un groupe national de travail agissant sous la responsabilité d'une institution d'Etat, notamment la Commission nationale pour l'UNESCO ou d'une autorité municipale ou régionale. A présent, des projets pilotes ont été lancés en Namibie, au Mali, au Brésil, en Roumanie, en Russie et en Guinée.*

Préparation et lancement d'un projet pilote : les différentes étapes

- 1** *Dans le cadre de ce Programme, l'UNESCO propose la réalisation d'un projet pilote, en collaboration avec la Commission Nationale ou avec la Municipalité concernée, ayant pour but de répondre aux besoins éducatifs prioritaires des enfants et des jeunes en situation difficile, en particulier les enfants de la rue et les enfants qui travaillent.*
- 2** *L'UNESCO organise, en étroite collaboration avec la Commission Nationale, un séminaire en vue d'établir dans la ville un groupe local de travail qui sera chargé de l'exécution du projet sous la responsabilité d'une autorité publique. Ce groupe sera constitué par des représentants de la municipalité de la ville concernée, des ministères et autres institutions publiques en charge de l'éducation de base, de formation professionnelle, des affaires sociales et de la santé, de la sécurité publique, de la justice..., ainsi que par des représentants des organisations non-gouvernementales et autres entités privées concernées.*
- 3** *Au cours du séminaire, le groupe ainsi constitué identifiera (en collaboration avec l'UNESCO) les priorités des enfants et des jeunes de la ville, qui serviront de base à la formulation du projet pilote.*
- 4** *Le groupe local identifiera les ressources humaines, matérielles et financières mobilisables dans le pays pour soutenir durablement le projet. Il définira, en collaboration avec l'UNESCO, les critères, les moyens et les méthodes d'évaluation du projet.*
- 5** *Le groupe soumettra à l'UNESCO et à l'autorité publique intéressée des rapports intermédiaires ainsi qu'un rapport final d'exécution.*
- 6** *L'Etat ou l'autorité publique partenaire de l'UNESCO devient désormais responsable du projet ainsi lancé et de son devenir.*



Des exemples de projets

→ Namibie

En 1991, le Gouvernement Namibien a créé pour la ville de Windhoek, capitale du pays, un programme visant à réinsérer les enfants de la rue dans des écoles et dans la communauté. Ce programme s'adresse aussi bien aux enfants en situation difficile qu'à leurs parents.

Depuis 1995, l'UNESCO contribue au succès de ce programme par le lancement d'un projet pilote, en étroite coopération avec la Commission nationale namibienne pour l'UNESCO. Une équipe nationale, regroupant des représentants de divers ministères (affaires sociales, éducation et culture, intérieur, etc), de la Municipalité de Windhoek et des ONG, a été mise en place. Cette équipe propose aux enfants défavorisés des services d'accueil et de survie dans un Centre de nuit et des activités éducatives et de formation dans un *Centre de Jour*.

Les partenaires

Au niveau national :

- Les Ministères
 - de la Santé et des Affaires Sociales;
 - de la Jeunesse et des Sports;
 - de l'Education de Base et de la Culture;
 - de la Justice.
- Des institutions de formation professionnelle
- La Municipalité de Windhoek
- Des associations sportives
- La Commission nationale pour l'UNESCO
- Université de Windhoek

Au niveau international :

- UNESCO (Programme d'éducation des enfants en situation difficile et Section de l'éducation préventive)
- UNESCO-Namibie
- UNICEF-Namibie

Les réalisations

- Construction de deux Centres (un de nuit et un de jour).
- La tenue d'un atelier sous-régional de formation des éducateurs et des travailleurs sociaux des enfants de la rue sur le thème : "Promouvoir l'accès à l'éducation de base aux enfants de la rue et aux enfants travailleurs : la psychologie des enfants en situation difficile".

L'état actuel du projet

Les deux Centres sont en activité :

- Le Centre de Nuit (situé au centre de la ville de Windhoek) sert de transit. Les enfants recueillis dans les rues par les patrouilles de nuit y sont conduits par la police et pris en charge par une équipe d'accueil composée de travailleurs sociaux et d'infirmières. Ces enfants bénéficient d'une visite médicale pour être soignés en cas de besoin.

Ils sont ensuite confiés aux travailleurs sociaux qui s'occupent dans un premier temps de leur besoin de survie (alimentaire, sanitaire, etc.) avant de les réinsérer dans leur famille ou à défaut de leur trouver une famille adoptive et de les intégrer dans une structure scolaire ou de formation professionnelle.

■ Le Centre de Jour (situé à Katutura, un quartier périphérique et populaire de la capitale) sert de lieu de socialisation. Des enfants d'horizons différents (enfants de rue ou non) s'y retrouvent pour apprendre à vivre ensemble et à développer leur aptitude en matière de création par le dessin, la menuiserie, les beaux arts... ; ils sont encadrés par une équipe d'éducateurs et d'artistes (théâtre, chorégraphie, musique, danse..).

Que reste-t-il à faire ?

- Production d'un film vidéo sur les enfants de la rue en Namibie et sur les deux Centres;
- Publication d'un manuel à l'usage des éducateurs et des travailleurs sociaux des enfants de la rue à partir des résultats de l'atelier de formation de Windhoek sur la psychologie de l'enfant en situation difficile ;
- Extension du projet à d'autres villes de Namibie à partir de l'an 2000 ;
- Création par l'Etat d'un cours de psychologie de l'enfant en situation difficile à l'Université de Windhoek pour la formation initiale et le perfectionnement professionnel des travailleurs sociaux et des éducateurs du pays et ceux des pays de la sous-région.

→ Mali

L'UNESCO et la Commission nationale malienne ont lancé en 1995 un projet en vue d'appuyer l'éducation et la réinsertion sociale des enfants en situation difficile dans les zones urbaines et périurbaines de Bamako.

Les partenaires

Au niveau national :

- La Commission nationale malienne pour l'UNESCO
- Les Ministères de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, supérieur et de la recherche scientifique
- Le groupe national de travail
- Des ONG nationales et internationales (ENDA etc.)

Au niveau international :

- UNESCO
- UNICEF-Mali
- PNUD-Mali

Les réalisations

- Une première version de modules de formation a été produite pour la formation des éducateurs et des travailleurs sociaux des enfants en situation difficile.
- La construction et l'équipement d'un centre national multi-fonctionnel pour le développement de l'éducation des enfants en situation difficile (d'une capacité d'accueil de cent enfants) sont en cours de réalisation.

L'état actuel du projet

Les travaux de construction (qui avaient été suspendus à cause de problèmes administratifs) ont repris en novembre 1998.

Que reste-t-il à faire ?

- Achever les travaux de construction ainsi que l'équipement des locaux;
- Tester les modules pédagogiques auprès des éducateurs et des travailleurs sociaux s'occupant des enfants en situation difficile ;
- Publier ces modules sous forme d'un manuel à l'usage des éducateurs et des travailleurs sociaux ;
- Mobiliser des fonds dans le pays avec l'aide de l'Etat pour remédier aux difficultés financières ;
- Réaliser une étude pour identifier les vraies causes du phénomène d'exclusion des enfants au Mali afin de définir des stratégies autres que curatives ou d'urgence, susceptibles d'aider à traiter non seulement les problèmes lorsqu'ils sont déjà posés, mais aussi, et surtout, à les prévenir.

→ Togo

Le Centre de Formation Professionnelle Atelier **Bon Conseil (CFP/ABC)** fut créé à Agomé-Kpalimé en juillet 1980 par un jeune mécanicien suisse et un partenaire togolais. Ce Centre a pour objectif d'assurer la formation professionnelle des jeunes démunis ayant abandonné l'école et de les aider à s'installer à leur propre compte. Cette formation se fait à partir de la récupération et du recyclage d'outils usagés ou presque neufs provenant des pays développés.

Les domaines de formation sont la mécanique générale et l'ajustage ; la menuiserie et la charpenterie ; la serrurerie et la soudure ; la mécanique et l'électricité automobiles ; la tôlerie et la peinture.

En 1996, le CFP/ABC a bénéficié d'un appui financier de l'UNESCO en vue de consolider ses capacités éducatives. Le Centre a alors entrepris des travaux de reconstruction et d'équipement en matériels afin de répondre à sa nouvelle orientation, celle de préparer de futurs créateurs d'emplois.

Les partenaires

Au niveau national :

- Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Au niveau international :

- Association Suisse APAA (Association pour la Promotion de l'Artisanat en Afrique)
- Association allemande : Hilfe Für Togo
- UNESCO

Les réalisations

- La réhabilitation du CFP/ABC : construction d'ateliers de formation.
- L'achat d'outillage.
- L'achat de matériel de reprographie.

L'état actuel du projet

Aujourd'hui, le Centre est géré par des nationaux. En plus des activités de formations théoriques et pratiques dispensées, le CFP/ABC organise des discussions à l'intention des apprentis sur différents thèmes tels que l'hygiène, l'environnement, l'économie familiale, la toxicomanie.

Que reste-t-il à faire ?

- Equiper davantage le CFP/ABC en outils de travail pour une consolidation de la formation ;
- Pourvoir le CFP/ABC d'autres formateurs en théorie ;
- Prévoir des séances de recyclage ou de formation des formateurs ;
- Construire une bibliothèque scientifique et technique spécialisée.

→ Roumanie

L'UNESCO a apporté son soutien financier et technique à l'association Equilibre Roumanie, qui mène des actions socio-éducatives en faveur des enfants de la rue. L'UNESCO a aussi contribué à la rénovation du centre d'accueil Gavroche à Bucarest. Ce centre, créé en 1995, vise à faciliter l'intégration de l'enfant dans la famille (d'origine ou d'adoption), dans le milieu scolaire et dans la société. Il représente une structure dans laquelle l'enfant peut se retrouver, connaître ses droits et développer son autonomie personnelle.

Le projet en Roumanie a également contribué au développement des compétences professionnelles des travailleurs sociaux et des éducateurs dans les rues ainsi qu'à la création d'un réseau de partenaire de professionnels travaillant dans ce domaine et dans lequel sont largement représentées les institutions publiques de travail social qui avaient grandement besoin de formation et de perfectionnement professionnels.

Les partenaires

Au niveau national :

- Ministère du travail et de la protection sociale
- L'organisation " Salvati copii "
- La Banque commerciale roumaine

Au niveau international :

- UNESCO
- Association Equilibre France
- UNICEF
- Ambassade de France

Les réalisations

- Rénovation du centre d'accueil Gavroche des enfants de la rue à Bucarest.
- Publication d'un guide de l'éducateur de rue et du travailleur social en roumain.
- Création d'un réseau de partenaires travaillant dans le domaine des enfants de la rue.

L'état actuel du projet

Aujourd'hui, le centre d'accueil Gavroche est parfaitement fonctionnel.

Que reste-t-il à faire ?

- Publier et diffuser le guide de l'éducateur de rue et du travailleur social en français et en anglais ;
- Multiplier les centres d'accueil, basés sur le modèle de la maison Gavroche ;
- Renforcer la collaboration entre les travailleurs sociaux de l'Europe du Centre et de l'Est ;
- Poursuivre le perfectionnement professionnel des travailleurs sociaux et des éducateurs ;
- Réaliser une étude nationale sur les causes profondes de l'exclusion sociale des enfants.

→ Brésil

Le projet a été lancé en 1997 dans la ville de Salvador de Bahia. Il concerne la consolidation et l'extension des Conseils Tutélaires. Ces Conseils ont été créés par une loi fédérale en 1990 et ont comme objectif prioritaire la protection des droits, l'assurance de la survie et l'accès à l'éducation des enfants et adolescents en situation difficile. En 1997, la ville de Salvador de Bahia ne comptait que trois Conseils Tutélaires (sur les 17 prévus par la loi), ce qui était nettement insuffisant face à l'ampleur du phénomène des enfants en situation difficile. L'UNESCO a donc décidé d'apporter un soutien financier et technique pour la consolidation et l'extension de ces Conseils en vue d'en faire de véritables instruments de réforme et d'action en faveur de l'éducation pour tous.

Les partenaires

Au niveau national :

- Municipalité de la Ville de Salvador de Bahia
- Fondation «Cidade Mae»
- Secrétariat de la Sécurité publique de l'Etat de Bahia (Police)
- Seize ONG brésiliennes

Au niveau international :

- UNESCO
- UNESCO-Brésil

Les réalisations

- Réhabilitation et équipement de trois centres de Conseils Tutélares.

L'état actuel du projet

Aujourd'hui les Conseils Tutélares sont fonctionnels et la Municipalité de Salvador de Bahia a " pris le relais" en finançant cinq Conseils Tutélares supplémentaires.

Que reste-t-il à faire ?

- Consolider les Conseils tutélares existants (appui technique, financier, logistique, humain) et accroître leur nombre au sein de la municipalité de Salvador de Bahia.

→ Guinée

L'objectif de ce projet, lancé en 1998 par l'UNESCO et la commission nationale guinéenne pour l'UNESCO avec le soutien financier de l'ONUSIDA, est de renforcer les compétences professionnelles des travailleurs sociaux et des éducateurs des enfants en situation difficile en matière de prévention contre les drogues et le Sida.

Quatre activités majeures sont prévues : (1) la rénovation de locaux en vue de créer un centre d'écoute pour les enfants en difficulté et pour la formation des travailleurs sociaux et des éducateurs; (2) l'élaboration et la publication d'outils pédagogiques pour l'éducation préventive des enfants de la rue; (3) la réalisation d'une enquête quantitative et qualitative sur la situation des drogues et du Sida chez les enfants de la rue; (4) l'organisation d'un atelier sous-régional de formation en matière d'éducation préventive des enfants en situation difficile contre les drogues et le Sida.

Les partenaires

Au niveau national :

- Commission Nationale Guinéenne pour l'UNESCO
- Ministère de l'enseignement pré-universitaire
- ONG guinéennes

Au niveau international :

- UNESCO (Programme d'éducation des enfants en situation difficile et Section de l'éducation préventive)
- ONUSIDA
- UNESCO-Guinée

Les réalisations

- Atelier sous-régional de formation en matière d'éducation préventive, tenu en 1999 auquel six pays ont participé : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Togo et la Guinée.
- Chaque pays a élaboré un plan d'action à court, moyen et long terme à proposer à son gouvernement pour mettre en place ou renforcer les actions de lutte contre le Sida et les drogues parmi les enfants de la rue.

L'état actuel du projet

Les travaux de rénovation du centre de formation ont débuté en 1999. L'équipe nationale travaille sur l'élaboration des outils pédagogiques et sur l'étude qualitative et quantitative.

Que reste-t-il à faire ?

- Publier et diffuser les outils pédagogiques ainsi que l'étude qualitative et quantitative;
- Poursuivre la coopération sous-régionale en matière d'éducation préventive;
- Développer des activités au niveau de la sous-région pour sensibiliser les forces de l'ordre à la situation des enfants des rues.

→ Russie

L'UNESCO apporte son soutien financier et technique au Centre Culturel et d'Education de la Nouvelle Kortcheva, créé en 1989 à Konakovo (ville de 45.000 habitants dans la province de Tver). L'objectif principal du programme de la Nouvelle Kortcheva est le maintien ou la réinsertion de la majorité des enfants et des jeunes en situation difficile dans le système éducatif formel ou non formel de formations professionnelles diverses. L'intégration durable des enfants dans le programme et leur accomplissement du système éducatif se font au moyen des arts (musique, arts plastiques) et du sport. Un des domaines prioritaires d'activité est celui de la lutte contre l'abandon scolaire. Le Centre accueille chaque année

environ 500 enfants (garçons et filles âgés de 6 à 18 ans) exclus socialement. Des actions de type préventif sont également menées dans le Centre : des services sociaux sont ainsi offerts aux familles présentant des risques pouvant entraîner le départ des enfants vers la rue. Le Centre est reconnu par la Commission nationale russe pour l'UNESCO comme un modèle à reproduire dans le pays.

Les partenaires

Au niveau national :

- Municipalité de Konakovo
- Eglise Orthodoxe de Konakovo
- Municipalité de Tver
- Université de Tver (Département de Psychologie)

Au niveau international :

- UNESCO

Les réalisations

- Rénovation du Centre : infrastructures (salles de classe, locaux de sport et d'éducation artistique) ; matériel de gestion.
- Augmentation notable du nombre des enfants bénéficiaires et amélioration de la qualité des services rendus.

L'état actuel du projet




Les capacités d'accueil, d'éducation et de formations diverses ont été renforcées ou agrandies.

Que reste-t-il à faire ?

- Poursuivre les travaux de rénovation du Centre (réparation, acquisition de fournitures) ;
- Approvisionnement en matériel didactique : acquisition d'instruments musicaux, de costumes, de peintures et autres matériels éducatifs ;
- Etablir un programme de contacts et d'échanges internationaux ;
- Organiser un atelier d'élaboration d'un programme d'éducation des travailleurs sociaux en matière de la psychologie de l'enfant en situation difficile ;
- Installer le programme d'éducation des travailleurs sociaux à l'Université de Tver dans le cadre du Programme de coopération inter-universitaire (UNITWIN) de l'UNESCO.



Ouvrages généraux sur le programme d'éducation des enfants en situation difficile

-  Fleurs de poussière, Enfants de la rue en Afrique, par Jean-Pierre Vélis, Editions UNESCO (français, anglais), 1993
-  Dans la rue avec les enfants, Programmes pour la réinsertion des enfants de la rue, Editions UNESCO / BICE (français, anglais, espagnol), 1995
-  A la recherche des enfants des rues, sous la direction de Stéphane Tessier, Editions Karthala (français), 1998

Manuels / guides des éducateurs et travailleurs sociaux (en cours d'édition)

Philippines :

Non-Formal Basic Education among Street Children - Manual for Street Educators, Childhope Asia Philippines, Manila, 1996

Brésil :

Families, children and social exclusion - Street Children in Rio de Janeiro, UFF/UNESCO/IBECC, Brazil

La violence envers les enfants des rues au Brésil – quelques pistes de réflexion pour la police, 1997

Mali :

Les modules de formation pour les enfants en situation difficile, Mali, 1996

Roumanie :

Guide du travailleur social et de l'éducateur en Roumanie, 1997

Mexique :

Réhabilitation, éducation, méthodes de gestion de projet, Fondation Juconi, Mexique, 1996

Pérou :

Attention et traitement des enfants et des adolescents - cours de formation de la police au Pérou, 1994

En conclusion...



*"Nous avons tout juste de quoi vivre.
Mais abandonner nos sœurs ?
C'est impossible. Elles seront trop déçues.
Nous tiendrons aussi longtemps que nous le pourrons ;
ça leur rend service"*

Aminata Diallo et Maïmouna Pouï
Educatrices de jeunes filles en situation difficile
District de Pikine, Dakar, Sénégal, 1992



*“Une chose est sûre : je ne peux pas renier mes amis de la rue.
Mais pour ce qui est de changer, je change, parce que j’ai vu...”*

**Sahrify Lazare, 16 ans
Abidjan, Côte d’Ivoire**

**Pour plus d'informations,
veuillez contacter :**

UNESCO

Programme d'éducation des enfants
en situation difficile

Division de l'éducation de base

7, place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP, France

Tél.: 33 (0) 1 45 68 21 18 / 09 44 / 11 73

Fax: 33 (0) 1 45 68 56 26

e-mail : a.tay@unesco.org

f.migeon@unesco.org

m.dorkenoo@unesco.org

l.bakala@unesco.org

Internet : <http://www.unesco.org/education/educprog/>

**Si vous souhaitez contribuer aux activités
de ce programme, vous pouvez envoyer
vos dons à l'adresse ci-dessus et libeller
vos chèques à l'ordre de :**

UNESCO

Programme d'éducation
des enfants en situation difficile
compte 417/INT/10

***Reprends la dignité
qu'on t'a volée***

*Enfant exclu, ta situation nous indigne
Tes souffrances sont les nôtres*

*Démuni, sans toit ni espérance,
Ta sécurité nous importe*

*Saches que tu n'es pas seul,
Prends les mains secourables
qui t'appellent à l'espoir*

*Entreprends la lutte pour
reprendre la dignité qu'on t'a volée*

***Lève-toi et reviens
à l'humanité !!***